



LE SYNDICALISTE MILITANT FO



N°8

CIRCULAIRE INDUSTRIES TEXTILES *Le 30 janvier 2015*

FORCE OUVRIERE ne valide pas l'accord sur la Formation Professionnelle

Après bon nombre de réunions de négociations, un accord sur la formation professionnelle vient d'être paraphé par quatre organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC et CFE-CGC). Seule FO n'a pas souhaité valider un texte qui fait l'apologie de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) ainsi que des contrats de professionnalisation.

Concernant la GPEC, il est stipulé que les «parties signataires» s'engagent au développement de ces actions en générant une gestion anticipatrice partagée des compétences afin de mieux appréhender l'évolution des métiers en tension et ainsi apporter les réponses adéquates à cette problématique.

Pour Force-Ouvrière, nous estimons qu'associer les interlocuteurs sociaux à cautionner la GPEC sous toutes ces formes, équivaut à cogérer ensemble (patronat et syndicats), la gestion de l'entreprise tout en ajustant les effectifs en fonction des évolutions technologiques voire du carnet de commandes, ce que nous ne partageons nullement.

Autre point d'achoppement de l'accord, les contrats de professionnalisation. Même si nous constatons qu'un léger effort financier a été fait dans la branche par rapport à la loi pour rémunérer l'ensemble de ces contrats de professionnalisation, nous ne pouvons cautionner le fait que les «parties signataires» incitent les entreprises à favoriser le développement de ce type de contrat. Ouvrir la boîte de Pandore en donnant un blanc-seing au patronat pour user voire abuser de ce type de contrats, revient à accentuer encore un peu plus la précarité de l'emploi.

Seul point du texte que nous qualifierons de «positif», la reconnaissance des Certificats de Qualifications Professionnelles (CQP) et InterBranches (CQPI), qui sont reconnus dans la grille de classifications de la convention collective du textile.

Nous n'allons pas bien entendu décortiquer article par article cet accord sur la formation professionnelle dans l'industrie textile, accord que vous retrouverez en intégralité sur notre site internet, mais à la lecture de celui-ci, la FEDECHIMIE a fait le choix de ne pas parapher ce texte qui ne répond que partiellement à nos revendications.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEaux - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>